

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **4 juillet 2011**

Décision n° **B-2011-2415**

commune (s) : Meyzieu

objet : Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Dugay Trouin et appartenant à l'association syndicale Les régates du pont d'herbens

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

**Rapporteur** : Monsieur Barral

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 27 juin 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 juillet 2011

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Bret, Reppelin (pouvoir à M. Bouju), Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à M. Brachet), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Barge, Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Bernard R.), Gelas, Peytavin, M. Sangalli.

Absents non excusés : MM. Sécheresse, Vesco, Julien-Laferrière, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 4 juillet 2011****Décision n° B-2011-2415**

commune (s) : Meyzieu

objet : **Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Dugay Trouin et appartenant à l'association syndicale Les régates du pont d'herbens**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 22 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

La Communauté urbaine de Lyon se propose d'acquérir une parcelle de terrain située rue Dugay Trouin à Meyzieu, appartenant à l'association syndicale Les régates du pont d'herbens, nécessaire à la réalisation d'une piste cyclable.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu de 852 mètres carrés, libre de toute location ou occupation, cadastrée sous le numéro 427 de la section BB.

Aux termes du compromis, l'association syndicale Les régates du pont d'herbens céderait ledit terrain à titre purement gratuit ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** l'acquisition, par la Communauté urbaine, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain de 852 mètres carrés cadastrée sous le numéro 427 de la section BB, située rue Dugay Trouin à Meyzieu et appartenant à l'association syndicale Les régates du pont d'herbens, dans le cadre de la réalisation d'une piste cyclable.

**2° - Autorise** monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement, individualisée sur l'opération n° 1629, le 10 janvier 2011 pour la somme de 1 000 000 €.

**4° - Cette acquisition** gratuite fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- pour ordre, en dépenses : compte 211 200 - fonction 822 - et en recettes : compte 132 800 - fonction 822 - exercice 2011.

**5° - Le montant** de 500 € à payer au titre des frais estimés d'acte notarié sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 211 200 - fonction 822.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 5 juillet 2011.**